

à Caraquet où il présidera à son nouvel établissement, tout en faisant ses missions. Il aura recours à vous pour les difficultés qui pourront survenir, et j'espère que vous voudrez bien le favoriser de vos conseils dans une affaire où il me semble que vous trouverez votre avantage comme lui.

« M. Girouard nous a demandé la rénovation de ses pouvoirs extraordinaires et nous lui avons accordé, mais sans préjudice à l'autorité que vous avez sur lui, en qualité de grand-vicaire. Car notre intention est qu'il ait recours à vous dans tous les cas où il sera à portée de le faire.

« Les sauvages de Madawaska ayant demandé ce printemps M. le Claire, curé de l'Isle-Verte, pour leur faire la mission, nous le leur avons envoyé dans la persuasion que vous étiez encore à Halifax. Maintenant que vous êtes plus proche, si vous voyez jour à faire vous-même cette mission, vous voudrez bien en donner avis à temps à M. le Claire qui en est chargé jusqu'à nouvel ordre. »

Le lecteur nous pardonnera sans doute ces longues citations, d'abord parcequ'elles jettent une vive lumière sur l'histoire de nos intéressantes missions de la Baie-des-Chaleurs, et ensuite, afin de conserver à l'histoire ces précieux documents.

M. Bourg demeura donc en la Baie-des-Chaleurs et vit ainsi se retrécir le champ immense de ses missions.

En 1786, M. Bourg résolut de faire construire une nouvelle église à Tracadieche. Ce qui l'engagea à l'entreprendre, ce fut l'activité, le développement que prit le commerce du poisson, si abondant dans ces parages. De grandes demandes venaient d'Halifax et même des Antilles. Aussi la population du village augmenta-t-elle considérablement.

Les difficultés auxquelles M. Bourg se heurta, l'opposition que lui suscitèrent certains esprits brouillons sur le choix du site de la nouvelle église, le fit renoncer pour le moment à l'entreprise.